



39, Avenue de la Libération – 6791 ATHUS

CONSTITUTION DE RESERVE DE RECRUTEMENT DE CUISINIERS EN MAISON DE REPOS À TITRE CONTRACTUEL (H/F) – NIVEAU D2– POUR LE CPAS D’AUBANGE

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l’Union européenne. Les ressortissants hors de l’Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l’occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d’une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- A la personne possédant une qualification. Le critère de la qualification est lié à la possession obligatoire d’un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études E.T.S.I ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou à l’issue de la 4ème année de l’enseignement secondaire (2ème degré - CESDD). Pour les diplômes obtenus à l’étranger, fournir une équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Ou
A la personne possédant un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l’emploi considéré.
Ou
A la personne possédant un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon
Ou
A la personne possédant le certificat d’apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l’Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l’emploi considéré

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l’examen de recrutement prescrit consistant en un maximum de trois épreuves (article 42 du statut administratif en vigueur) :
 - La première épreuve est destinée à évaluer les motivations, les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement. Elle se présente sous la forme d’un test éventuellement standardisé et informatisé (type questionnaire à choix multiples).
 - La deuxième épreuve se présente sous la forme de tests d’aptitudes et, éventuellement d’un questionnaire de personnalité qui permettent d’évaluer les compétences des candidats et le degré de concordance du profil du candidat à celui de la fonction.
Les tests sont administrés par le personnel communal formé à leur administration et interprétation. Les résultats de ces tests sont traités dans une stricte confidentialité.
Seuls les candidats qui ont réussi la première épreuve et dont la deuxième épreuve fait apparaître que leur profil de compétences correspond à celui qui est recherché participeront à la 3ème épreuve.
 - La troisième épreuve se présente sous la forme d’un entretien approfondi mené par les membres de la commission et qui permet:
 - d’évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d’intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d’équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d’adaptation, etc.;
 - de s’informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu’il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;

- d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir;
- d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif;
- d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprenant tous les candidats ayant satisfait aux examens.

Fonction (liste non exhaustive)

- Assurer l'ensemble de ses tâches en respectant le planning/temps, recette, méthode de travail et organisation du travail imposée par le CPAS.
- Dressage des assiettes en fonction des pathologies des Résidents.
- Respect des différentes textures, grammages et régimes imposés, selon les instructions données par le CPAS en collaboration avec le service médical de la maison de repos et de soins et selon les besoins de la clientèle des repas à domicile.
- Maitriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Travailler conformément à la législation HACCP.
- Garantir la qualité des préparations et du goût (doit goûter), selon les spécificités de son public.
- Signaler les problèmes et défauts.
- Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur au CPAS.
- Appliquer les normes de sécurité en vigueur dans son domaine d'activité.
- Agir avec conscience et de manière responsable.
- Aller à la rencontre des résidents pour s'informer des réalités de terrain en matière culinaire.
- Etre capable de fournir des explications quant à la composition des menus.
- Faire preuve de créativité dans la recherche, l'élaboration et la présentation des préparations.
- Etre capable d'appliquer les modes opératoires d'utilisation du matériel et des machines liés à son domaine d'activité.
- ...

Conditions de travail

Régime de travail	Temps plein
Contrat	Contrat de remplacement ou CDD ou CDI
Salaire	Barème D2 : min 15.272,74 € - max 20.680,92 € ; soit indexé au 01/02/2022 : min 27.665,04 € - max 37.461,42 € (montants annuels bruts pour un temps plein)
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Chèques-repas - Pécule de vacances - Allocation de fin d'année - 26 jours de congés légaux - Pension du 2^{ème} pilier - Affiliation Service Social Collectif

Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé à la Gestionnaire de Ressources Humaines du CPAS d'AUBANGE Avenue de la Libération n°39 à 6791 ATHUS
- ou
- A envoyer par mail à la Gestionnaire de Ressources Humaines du CPAS d'AUBANGE (un accusé de réception sera renvoyé) personnel-mrs@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ou de l'équivalence, le cas échéant,

- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,
- copie du permis de travail ou de séjour, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite des épreuves, les candidats devront aussi fournir un :

- extrait d'acte de naissance,
 - certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois,
 - justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle,
- avant de pouvoir prétendre à une désignation.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **13 avril 2022** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Gestionnaire de Ressources Humaines (☎ 063/21.03.09).

CPAS d'AUBANGE, le 24 mars 2022

Par le Conseil,

**Le Directeur général,
(s) CARRETTE A.**

**La Présidente,
(s) HABARU C.**